

# ECHO DU VAL DE GRENETTE

Bulletin d'information municipale de La Répara-Auriples

Décembre 2018

## Le mot du maire

L'année 2018 a été riche en animations sur la commune. Deux concerts au profit de la rénovation de l'église, la fête du 14 juillet, le vide-grenier, le 1<sup>er</sup> marché de producteurs, le concours de belote, le repas de la St Jean ont permis aux habitants de se retrouver en toute convivialité.

Les travaux de restauration de l'église sont bien avancés et devraient s'achever pour le printemps.

Je vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 18 janvier et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Pierre BOUTARIN*

## Rappels

### Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public

- le mardi de 17h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

Tel : 04 75 25 10 71

Mail : [mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr)


Site : <https://lareparaauriples.jimdo.com/>

Joyeuses  
FÊTES

Sommaire

Page 1 : Le mot du maire  
Agenda  
État Civil  
Rappels  
Mes inratables  
Page 2 : TNT  
Conseils municipaux  
Recensement 2019

## Agenda

 **Samedi 12 janvier 2019**

Galette des rois organisée par le Comité des Fêtes.  
14H30 salle communale.

 **Vendredi 18 janvier 2019**

Vœux du maire . Salle des fêtes à 18h30.

## État Civil

**Naissance** de Svenn, Aliocha, Simone DESFORGES née à Givors le 25 juillet 2018 fille de Florence DESFORGES

### **Décès**

Robert Gasquet le 24 juillet 2018

Raymond Beal le 28 août 2018

## Mes inratables par Yves DUROUX

### **Gateau de marrons**



Verser le contenu d'une grosse boîte de marrons entiers dans une casserole, couvrir d'eau et faire bouillir 10mn.

Egoutter les marrons et les écraser au presse purée.

Mêler successivement à la purée obtenue, en travaillant bien avec une cuillère de bois :

250g de sucre en poudre

5 jaunes d'oeufs

quelques gouttes de vanille liquide

et 200g de beurre préalablement travaillé en crème.

Battre les 5 blancs en neige ferme et les ajouter progressivement à la pâte de marrons.

Verser dans un moule à soufflé beurré.

Cuire 45 min. environ à four moyen (150°).

Laisser refroidir pour démouler.

Avantage : ce gâteau se conserve plusieurs jours !

## Météo par Michel DORIER

2018	pluie mm	Temp. Moyenne °C		Nombre de jours avec		
		matin	ap. midi	soleil	vent du nord	vent du sud
Juin	87	15,9	25,8	24	16	3
juillet	12	18,9	31	30	18	7
août	60	18,1	29,6	29	19	8
Sept.	10	14,5	26,5	28	18	6
Oct.	179	10,7	18,7	22	14	11
Nov.	230	7,6	11,8	11	5	10

Les 26 et 27 juillet sont les jours les plus chauds de l'été avec 38°C.



## **Réception TNT**

Le 11 septembre 2018, des changements de fréquences de la TNT ont été réalisés dans la commune, afin de libérer une partie de ces fréquences pour améliorer le déploiement du très haut débit mobile dans votre territoire (la 4G et, à terme, la 5G).

Suite à ces opérations et malgré une bonne couverture TNT de la zone, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a été saisie par quelques téléspectateurs rencontrant des difficultés pour retrouver l'ensemble de leurs chaînes de télévision malgré une recherche et mémorisation des chaînes. Des mesures de terrain ont été réalisées par nos services et ont conclu au fait que ces perturbations peuvent être résolues par l'intervention d'un professionnel afin d'adapter l'antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif à la TNT (réception par satellite, ADSL, fibre optique ou câble).

Dans ce cas, les téléspectateurs concernés de la commune peuvent bénéficier du dispositif d'aide à la réception mis en place par l'Etat, sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité. Une aide financière allant jusqu'à 250 euros TTC peut leur être accordée pour réaliser ces travaux.

Celle-ci est attribuée sans conditions de ressources, pour les téléspectateurs en résidence principale, recevant exclusivement la télévision par antenne râteau. La facture ainsi que l'attestation de travaux sont nécessaires à son attribution.

Ces aides sont disponibles jusqu'au 11 mars 2019. Pour en faire la demande, les téléspectateurs doivent se rendre sur l'une des plateformes de l'ANFR, qui gère ce dispositif : soit en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé) ; soit en se rendant sur le site de demande d'aide financière en ligne :

<https://aide-financiere.recevoirlatnt.fr>

*Information communiquée par le service de la communication de l'ANFR*

## **Conseil municipal du 2 mai 2018**

Les points suivants ont été abordés lors de cette réunion : Expérience 2 roues à assistance électrique, PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), CISPD (Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et compteur Linky.

## **Conseil municipal du 1er juin 2018**

Information et organisation du recensement qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Réception de dons pour la restauration de l'église. Mesure de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public : accord sur le devis proposé par la CCVD qui a regroupé les commandes permettant une baisse du coût.

## **Conseil municipal du 6 juillet 2018**

Avenant à la régie de recette. Compteur Linky : Le Préfet demande à la commune d'annuler la motion prise le 2 mai 2018 sous peine d'assignation devant le tribunal administratif. Voirie : liste des travaux à prévoir.

## **Conseil municipal du 7 septembre 2018**

Validation d'un devis pour aération de la salle des fêtes. Présentation du renforcement du réseau basse tension à partir du poste Le Cheylard pris en charge par le SDED. Décision modificative pour augmentation des crédits pour le SDED. Organisation de la commémoration du 11 novembre. Décision pour accepter tous les dons pour la restauration de l'église et remerciements aux donateurs.

## **Conseil municipal du 5 octobre 2018**

Choix des entreprises pour la restauration de l'église. Le montant total du marché de travaux est de 167 362 € HT. Choix de l'entreprise en charge de la mission SPS (Sécurité Protection de la Santé) pour la restauration de l'église. 3 105 € HT.

Le maire fait un compte rendu de la réunion organisée par la CCVD au sujet d'un projet éolien. Après discussion, le conseil municipal renouvelle sa position de ne pas souhaiter d'extension du parc éolien sur la commune.

Demande de subvention de l'association Mouvement de la Paix Comité de Rochecolombe.

Choix de l'entreprise pour réparation du chauffage de l'appartement du Péage.

Commémoration du 11 novembre, organisation de l'exposition.

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), accord pour adhérer au service proposé par le Centre de Gestion.

---

## **Recensement 2019**

En 2019, la commune procédera au recensement de la population qui se déroulera du 17 janvier au 16 février.

Nouveauté en 2019 : vous pourrez remplir vos questionnaires par internet ; ce système sera favorisé et proposé en priorité à la population afin d'alléger les procédures. Pierre Étienne PARLIER, l'agent municipal, agent recenseur passera dans chaque foyer. Chaque personne ayant opté pour le recensement par internet, se verra remettre ses codes d'accès au site au moment du recensement. Pour les personnes qui ne pourront pas répondre par internet, les imprimés papier seront toujours disponibles. Un ordinateur sera mis à disposition en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

Nous rappelons que le recensement est obligatoire et que toutes les données recueillies sont confidentielles.

Ce sont ces données qui permettent à l'État de décider des dotations financières des communes, des équipements collectifs...